



---

## *AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE ECONSTRUCTION*

---

L'Administration communale de Troistorrents soumet à l'enquête publique, durant 30 jours, la demande d'autorisation de construire présentée par :

- Le requérant, M. Hervé Corger, par M. Nicolas Corger, en dérogation à la zone réservée, pour la rénovation et la modification de la distribution des pièces d'un chalet. Ce projet se situe sur la parcelle 2251, plan 28, au lieu-dit Les Ravaires, coordonnées 2554745/1121214, zone de faible densité, propriété de Mme et M. Pascale et Hervé Corger.

Numéro de dossier : fe6ea2e2

Les oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent parvenir à l'Administration communale, par écrit et dûment motivées, soit par courrier (le timbre postal faisant foi), soit sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, durant l'enquête publique.

L'Administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'art. 47 de la Loi sur les constructions concernant le délai et la forme.

Les plans peuvent être consultés sur la plateforme eConstruction ainsi qu'au bureau communal durant les heures d'ouverture.

Troistorrents, le 26 janvier 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE